

Lettre de Mgr Benelli au nonce apostolique à Berne le 12 juin 1976

Publié le 12 juin 1976
3 minutes

Monseigneur,

Au sujet de **Mgr Marcel Lefebvre**, le Souverain Pontife me demande de vous communiquer les trois points suivants, que je vous prie de porter vous-même, dans les meilleurs délais, à la connaissance du prélat, en lui transmettant également la copie de cette lettre :

Vous remettrez officiellement à Mgr Lefebvre – qui semblait absent de Suisse à la date du 24 mai – le texte latin et sa traduction française de **l'allocution que Sa Sainteté a prononcée à l'occasion du récent consistoire secret des cardinaux** et que tous les évêques ont déjà eu l'occasion de connaître.

Vous devrez en même temps faire savoir à Mgr Marcel Lefebvre que, *de mandata speciali Summi Pontificis*, dans l'état actuel des choses et demeurant fermes les dispositions du canon 2373, §1 du *Code de droit canonique*, il doit rigoureusement s'abstenir de conférer les ordres à partir du moment où il aura reçu la présente injonction.

3° Dans le discours du consistoire du 24 mai 1976, le Saint-Père a tenu à rappeler lui-même les démarches fraternelles qu'il avait tentées à plusieurs reprises auprès de Mgr Lefebvre. Il a redit et il redit aujourd'hui sa disponibilité à accueillir celui-ci, dès qu'il aura donné un témoignage public de son obéissance au successeur actuel de saint Pierre et de son acceptation du concile Vatican II. Les conditions sont bien connues de Mgr Lefebvre : elles demeurent celles que je lui avais moi-même précisées, au nom de Sa Sainteté, lors de notre entretien du 19 mars et que je lui ai rappelées dans **ma lettre du 21 avril dernier**.

Or le Saint-Père a constaté qu'un tel témoignage ne lui était pas encore parvenu, malgré les promesses qui en avaient été faites à plusieurs reprises. Le scandale public demeure tel que le souverain pontife n'a pas pu attendre davantage pour prendre le Sacré Collège à témoin du maintien de cette attitude non ecclésiale. Et aujourd'hui même, il ne peut attendre davantage. Il adjure donc Mgr Lefebvre de ne pas se durcir dans une position qui le conduirait de plus en plus à une véritable impasse, alors qu'il peut encore, « *dans l'humilité et l'édification* », faire le geste que Sa Sainteté attend « *avec une paternelle espérance* ».

Veillez agréer, Monseigneur, avec mes remerciements pour votre entremise en cette grave circonstance, l'assurance de mon fidèle et cordial dévouement en N.S.

Mgr Benelli, substitut à la secrétairerie d'Etat du Vatican